

# Info-Mak



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix



## Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	8
Les bibliothèques	14
Sports, loisirs et vie communautaire	18
La rubrique informative	23
Le calendrier des activités	25
Pour nous joindre	27
Campagne de financement	28

### **Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 24 no 6  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

### **Conseil municipal**

#### **Mairesse**

Madame Lina Lafrenière

#### **Conseillères et conseillers**

Madame Suzie Domingue, district #1 et mairesse suppléante

Madame Manon Morin, district #2

Monsieur Patrick Morin, district #3

Monsieur Mathieu Bellerive, district #4

Monsieur Ghislain Brunet, district #5

Madame Laurie Soulard, district #6

**N'hésitez pas à vous référer à nous en cas de besoin ou de questionnement.**

## La chronique de la mairesse

Madame,  
Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente les **faits saillants** des travaux et des activités réalisés au cours de l'année 2019.

### Conseil municipal :

Au cours de l'année, les membres du conseil ont porté une attention particulière aux dossiers d'intérêt public suivants :

- Agrandissement du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Macamic dont l'annonce a été confirmée par la ministre Marguerite Blais, le 16 août 2019;
- Gestion des zones à risque d'inondation (ZIS);
- Conservation des milieux humides et hydriques.

Soucieux d'assurer une communication adéquate avec les citoyens, les membres du conseil et l'équipe de direction ont

mené différentes séances de consultation et d'information :

- Consultation publique sur le projet de réaménagement du parc Curé-Aimé-Lamothe (janvier 2019);
- Sondage auprès de la population concernant le projet de réaménagement du parc Curé-Aimé-Lamothe et l'aménagement d'un skatepark et de jeux d'eau (février 2019);
- Consultation des utilisateurs du jardin communautaire pour la mise à niveau des infrastructures existantes (juin 2019);
- Séance publique d'information concernant la gestion des zones à risque d'inondation (septembre 2019);
- Consultation auprès des intervenants du milieu pour la mise en œuvre d'une politique de soutien aux organismes (octobre 2019).

Dans le même ordre d'idées, un groupe de parents bénévoles réunis dans le cadre de la démarche Voix des parents a mené une consultation dans le but d'améliorer la communauté et de mieux répondre

aux besoins des familles, dont les résultats ont été présentés au conseil municipal en mars dernier.

## **Administration et réglementation :**

À la recherche d'une plus grande efficacité dans l'offre de service aux citoyens, la Ville de Macamic a établi différents partenariats avec les municipalités avoisinantes :

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en commun de services publics avec les municipalités de Dupuy, La Reine, Palmarolle et La Sarre;
- Entente de services en traitement des eaux avec les municipalités de Palmarolle, Chazel et Gallichan afin de consolider notre équipe de techniciens en traitement des eaux;
- Entente avec la SPCA Abitibi-Ouest afin d'assurer l'application du règlement sur les animaux, la capture, l'accueil et la garde des chiens et des chats errants ou abandonnés sur son territoire;
- Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec les municipalités d'Authier, Authier-Nord et Chazel;

- Entente d'entraide avec la municipalité de Poularies pour le déneigement.

## **Travaux publics :**

- Investissement de plus de 900 000 \$ en voirie locale pour la réfection des chemins suivants :
  - *Ceinture du Lac 1,2 km (184 500 \$)*
  - *Route Macamic – Chazel (193 450 \$)*
  - *Chemin du 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang Est (210 000 \$)*
  - *Chemin du 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang Ouest (320 000 \$)*
- Mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, des égouts et des chaussées, nettoyage et inspection par caméra de certaines conduites (120 000 \$);
- Investissements à l'usine de filtration d'eau potable afin d'assurer la sécurité des travailleurs et assurer la qualité et une protection accrue des approvisionnements en eau potable.

## **Sécurité publique :**

- Révision du Plan de sécurité civile et élaboration d'un plan d'intervention spécifique en cas d'inondations printanières;
- Entente de services avec la Croix-Rouge pour l'assistance aux personnes sinistrées suite à un sinistre;
- Entente de collaboration avec la Maison des Aînés pour le relogement temporaire de ses résidents en cas d'incendie.

## **Sports, loisirs et culture :**

Soucieuse de la qualité de vie et du bien-être des familles vivant sur son territoire, la Ville de Macamic offre une gamme diversifiée d'activités de sports et de loisirs. À cet égard, nous avons réalisé les interventions suivantes :

- Bonification de l'offre d'activités du camp de jour Les Petits Castors rusés;
- Instauration d'une plage horaire pour la pratique d'activité de BMX en gymnase;
- Implantation d'un groupe de cuisine collective;

- Mise en œuvre d'une campagne de financement pour l'implantation de jeux d'eau et d'un skatepark. À ce jour, un montant de 45 000 \$, sur un objectif de 80 000 \$, a été recueilli auprès de la communauté. D'ailleurs, nous avons procédé à la réalisation des études géotechniques sur les sites visés;
- Évaluation des aires et de l'équipement de jeux selon les critères établis par la norme CAN/CSA Z614-14. Cette inspection réalisée par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue permettra de mieux évaluer l'état des infrastructures existantes ainsi que la nature des améliorations à apporter;
- Amélioration de la signalisation dans le sentier pédestre de la Montagne à Fred et aménagement d'une aire de repos au site de la rivière de roches (à compléter en 2020);
- Réalisation de travaux visant à améliorer l'environnement de travail, le confort et le bien-être des visiteurs à la Collection Claude-Morin. De plus, un mandat a également été confié à l'équipe d'Un musée dans votre entrée afin d'élaborer un concept d'exposition qui permettra de mettre en valeur la collection en

complément avec les différents sites touristiques du territoire.

Afin de répondre aux besoins d'information, de connaissance, d'éducation, de culture et de loisirs de la communauté, nos deux (2) bibliothèques offrent un éventail de services et de ressources documentaires. Grâce à la contribution de bénévoles dévoués, de nombreuses activités ont été offertes malgré les changements de personnel survenus en cours d'année :

- Activité d'éveil à la lecture et à la culture
  - *Animation de groupes scolaires*
  - *L'heure du conte avec Mémère Huguette*
- Acquisition de connaissances et l'éducation permanente
  - *Activité hebdomadaire Gym Cerveau, Biblio on joue*
  - *Formation Jardiner avec la lune, Le potager et sa conservation, L'atelier pour les proches aidants*
  - *Conférences de monsieur Guillaume Beaulieu, conteur, de madame Michèle Lavigne, notaire et de madame Karine Létourneau, conseillère en voyage*

- Rayonnement de la culture et du patrimoine
  - *Activité de danse en ligne, atelier Qi Gong*
  - *Activité Des Notes et des Mots avec l'Orchestre symphonique régional de l'Abitibi-Témiscamingue*
  - *Lancement du livre Pourquoi c'est si difficile de Suzanne Plourde*
  - *Présentation du Marché de Noël*

## **Pour 2020 :**

De nombreux projets initiés au cours de la dernière année devraient normalement se concrétiser dans les mois à venir :

- Remplacement du refroidisseur de saumure pour le Centre Joachim-Tremblay (110 000 \$)
- Investissement de 125 000 \$ au Centre Joachim-Tremblay visant à en accroître l'accessibilité
  - *Réfection de la galerie et de la rampe d'accès de l'entrée principale*
  - *Ajout d'une nouvelle rampe d'accès latérale du Centre*
  - *Aménagement d'une salle de toilette adaptée aux personnes à mobilité réduite*

Installation d'espaces ombragés avec tables de pique-nique dans certains parcs et espaces verts.

Nous sommes également en attente de réponses favorables aux demandes d'aide financière adressées pour la réalisation de certains projets dont :

- Mise à niveau des infrastructures du jardin communautaire
- Mise à jour du plan d'action de la politique familiale et municipalité amie des aînés

### **Conclusion :**

Après une année de transition, marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein de la direction et du personnel, nous sommes heureux d'avoir pu consolider notre équipe dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Nous désirons remercier tous nos employés municipaux, des gens compétents et dévoués, sans qui nous n'aurions pu réaliser tous ces projets.

Un grand merci, également, à tous les élus, les bénévoles et les membres des comités pour leur implication et l'excellent travail qu'ils ont effectué,

encore cette année, pour le mieux-être de notre collectivité.

**La mairesse,**

*Lina Lafrenière*  
**Lina Lafrenière**



## Informations municipales

### AVIS PUBLIC

#### Concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020



Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes avis est, par les présentes, donné que la Ville de Macamic a adopté, le 4 novembre 2019, le calendrier des séances du conseil pour l'année 2020, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**; le calendrier se lit comme suit :

- 13 janvier
- 3 février (salle Colombourg)
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 1<sup>er</sup> juin (salle Colombourg)

- 6 juillet
- 4 août (3 fête de l'Autorité)
- 8 septembre (7 fête du Travail)
- 5 octobre (salle Colombourg)
- 2 novembre
- 14 décembre

**Donné à Macamic, ce 6 novembre 2019.**

**Joëlle Rancourt**  
**Secrétaire-trésorière adjointe**

### Hôtel de ville

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des Fêtes du 24 décembre 2019, à midi, au 5 janvier 2020 inclusivement.

Nos meilleurs vœux à tous!



**Source : Eric Fournier**  
**Directeur général**



**CHANGEMENT D’HORAIRE DE  
COLLECTES  
CONGÉ DES FÊTES**



Veillez prendre note qu’en raison de la période des Fêtes, il y aura quelques changements à l’horaire des collectes, comme suit :

**La collecte du mardi 24 décembre sera reportée au jeudi 26 décembre 2019;**

**La collecte du mercredi 25 décembre sera reportée au vendredi 27 décembre 2019;**

**La collecte du mardi 31 décembre 2019 sera reportée au jeudi 2 janvier 2020;**

**La collecte du mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020 sera reportée au vendredi 3 janvier 2020.**

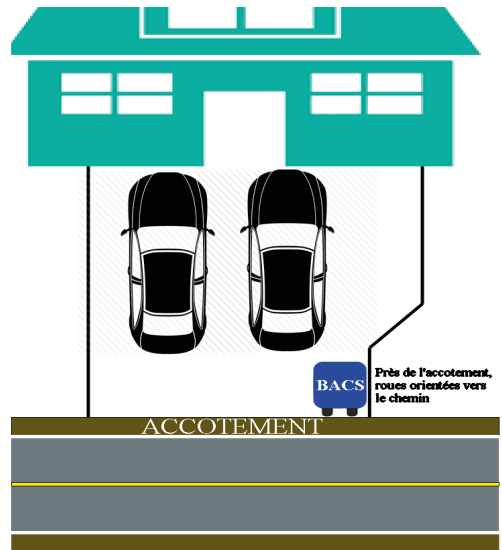
Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source : Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière**

**Directives importantes concernant les  
bacs à ordures et à récupération**

Les bacs doivent être disposés près de l’accotement de la voie publique et les roues orientées vers le chemin. De plus, le couvercle et le contour des bacs doivent être déneigés en tout temps afin de faciliter l’accès et le travail des employés lors de la collecte.



En cas de non-respect de ces directives, il se peut que vos bacs ne soient pas ramassés.

**Votre collaboration sera fortement appréciée et facilitera le travail des employés affectés à cette tâche.**

### Opération de déneigement : disposition des bacs



Le déneigement des rues et des trottoirs lors des journées des collectes des bacs à déchets et à récupération représente parfois des défis supplémentaires pour l'équipe affectée à ce travail. Voici quelques gestes à poser pour faciliter les opérations de déneigement : placez les bacs en bordure de rue la veille de la collecte en vous assurant qu'ils soient à **l'intérieur de votre entrée afin que l'équipement de déneigement ne les percute pas**; dès que possible, retirez les bacs après la collecte.

### Règlement concernant la collecte des ordures et des matières recyclables

La Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon nous informe régulièrement que ses employés retrouvent souvent des matières non conformes dans les bacs, dont en voici un résumé :

#### **Matières non recyclables disposées dans les bacs à recyclage**

- Matières recyclables souillées
- Couches souillées
- Excréments et litière souillée
- Matières poussiéreuses ou volatiles (cendre, bran de scie, poussière, poils d'animaux, etc.)
- Vêtements
- « Styromousse »
- Nourriture

#### **Matières déposées en vrac dans les bacs à ordures**

- Matières poussiéreuses ou volatiles
  - Cendre de poêle
  - Bran de scie
  - Poussière
  - Poils d'animaux
- Vêtements



#### **Matières interdites dans les bacs à recyclage ou à ordures**

- Matériaux de construction, rénovation ou démolition
- Carcasses d'animaux (veau, mouffette, etc.)

Ces matières non conformes sont très souvent désagréables pour les employés, les matières poussiéreuses ou volatiles s'éparpillent au vent et s'envolent sur

l'employé et vous pouvez imaginer l'odeur quand le sac dans lequel se trouve une mouffette morte se perce.

Nous désirons donc rappeler à tous les citoyens desservis par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon qu'il existe des règles à suivre pour trier adéquatement les matières qui vont dans les bacs à ordures et à récupération.

Le site Web de la MRC d'Abitibi-Ouest propose d'ailleurs divers documents à l'usage des citoyens afin de faciliter le tri des matières :  
<http://www.mrc.ao.ca/fr/page/index.cfm?PageID=37>

De plus, les municipalités desservies par le service disposent généralement d'un règlement concernant la collecte des ordures et des matières recyclables. Pour la Ville de Macamic, il s'agit du règlement 04-050 qui stipule, entre autres, à **l'article 8.1** :

- **Qu'il est interdit** de jeter des matières résiduelles autres que des matières recyclables dans le contenant destiné au recyclage.



- **Qu'il est interdit** de jeter des matières autres que des ordures dans le contenant destiné aux ordures. Toutes les matières, entre autres, les DDD et CRD, ou tous les encombrants dont les dimensions empêchent le contenant d'être fermé sont également interdits.
- Dans le cas où **des cendres** (refroidies au préalable) **ou autres résidus poussiéreux** doivent être déposés dans le contenant, ils doivent l'être dans des sacs fermés et attachés et préférablement mis dans des sacs doublés ou encore dans une boîte fermée.

De plus, le règlement édicte, à **l'article 9.3, les conditions de recyclage des matières recyclables** :

- Toutes les matières recyclables doivent être sèches;
- Tous les récipients de verre (si autorisés), de métal ou de plastique doivent être vidés de leur contenu et nettoyés de façon à ce qu'il ne reste aucune matière quelconque, et séchés;
- Aucune matière recyclable ne doit être souillée de nourriture;

- Le papier et le carton doivent être propres et exempts de toute matière organique ou autres;
- Les boîtes en carton doivent être pliées, écrasées ou découpées;
- Les résidus domestiques dangereux ne doivent pas être déposés dans les contenants de recyclage;
- Les matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ne doivent pas être déposés dans les contenants de recyclage.

Le manquement à une des obligations du présent règlement **pourrait faire en sorte que les bacs ne soient pas ramassés.**

**Le règlement stipule également, aux articles 8.2 et 9.4,** qu'après avis verbal au contribuable concerné, le directeur général ou le contremaître peut faire enlever les déchets domestiques dangereux, les matériaux de construction, toute matière résiduelle ou les matières recyclables aux frais du propriétaire ou de l'occupant, si celui-ci omet d'en disposer conformément à la réglementation municipale.

Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

## **Saison hivernale – Renseignements concernant le déneigement**

En cette période de l'année, les citoyens et les entreprises privées de déneigement sont déjà à l'œuvre afin d'enlever la neige dans les stationnements des propriétés.

La présente se veut un rappel concernant l'endroit où la neige des stationnements et des entrées de cours doit être entreposée pendant l'hiver puisque quelques situations sont déjà actuellement problématiques.

Tel que stipulé dans le règlement no 15-206 que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic au [www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca) (onglet La ville, Politiques et réglementation, Aménagement & urbanisme, Nuisances), il est strictement interdit de jeter ou de déposer sur les trottoirs, dans les rues ou dans les allées (ruelles), de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé. Veuillez donc être respectueux de la réglementation afin de ne pas nuire à la circulation et de provoquer des bris matériels ou des accidents.

Merci à tous de votre collaboration.

### Stationnement interdit en hiver



Le service des travaux publics de la Ville de Macamic désire rappeler aux citoyens qu'il est interdit de se stationner sur la rue Principale, entre la 7<sup>e</sup> Avenue et la 8<sup>e</sup> Avenue, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril, la nuit, entre 3 heures 30 et 6 heures 30, et ce, afin de faciliter le déneigement.

Des panneaux de signalisation indiquant cette interdiction sont d'ailleurs installés sur cette section de la rue Principale.

Un véhicule stationné au-delà de la période permise par une signalisation peut être remorqué aux frais du propriétaire et des amendes peuvent également être appliquées.

Merci de votre collaboration.

**Source : Mathieu Séguin**  
**Directeur des travaux publics**



*L'équipe de  
l'Info-Mak  
vous souhaite de très  
Joyeuses Fêtes.*

## Les bibliothèques

### Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274

### Bibliothèque municipale de Colombourg

819 333-5783



Visitez-nous sur Facebook

### Horaire du temps des Fêtes

La bibliothèque de Macamic sera fermée du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

### Horaire régulier

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 26 de cette édition de l'Info-Mak ou la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic ou celle de la Bibliothèque de Colombourg.

### Nouveautés (Macamic)

- Le secret de Mathilde  
Micheline Dalpé

- Dernière chance pour Alex Cross  
James Patterson
- Ghetto  
Martin Michaud
- La maison des Levasseur t. 2  
Julie Rivard
- Histoire de femmes t. 4  
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Ce qui se passe à Vegas  
Amélie Dubois
- Fêlures  
Nora Roberts
- La neuvième tombe  
Stefan Ahnhem
- William et Eva t. 3
- La prohibition  
Mélanie Calvé
- Pas devant les enfants  
Claudia Lupen
- Les cahiers de Marcia : S'aimer  
Marcia Pilote

- Mise en scène  
Danielle Steel
- La maîtresse de l'horloger  
Denis Monette
- Traverser la nuit  
Marie Laberge
- Anna et l'enfant-vieillard  
Francine Ruel
- Les chemins du destin  
Richard Gougeon
- La rivière aux adieux t. 2
- L'engagement  
Lise Bergeron
- Maître de son destin  
Barbara Taylor-Bradford
- Sur les traces de Cédrika Provencher  
Stephan Parent
- Ingrid
- Marie-Pier
- Alicia  
Anne Boyer - Dominique Drouin
- Les enfants des solitudes - don  
Nicole Provence

Le 20 novembre 2019 a eu lieu notre rotation de livres avec le Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue; 816 livres ont été échangés.

## Des raquettes à la bibliothèque



Vivez les plaisirs de l'hiver! Allez jouer dehors, pratiquer un sport ou simplement marcher en admirant le scintillement du soleil sur la neige.

Votre bibliothèque peut même vous aider à apprécier l'hiver en vous offrant la possibilité d'emprunter des raquettes; huit paires de raquettes sont disponibles, dont quatre pour les adultes et quatre pour les enfants. Seul, entre amis ou en famille, la raquette est une activité parfaite pour apprécier les beautés de l'hiver tout en restant actifs.

Demandez-les au comptoir de prêt. Vous pourrez les emprunter pour une semaine. **GRATUIT!**

## Revues

Nous avons une belle sélection de revues pour tous les goûts et tous les âges qui sont disponibles pour emprunter. Les revues sont désormais traitées comme un livre et elles sont enregistrées dans le système. Vous pouvez les emprunter pour un délai de trois semaines consécutives. Des frais de retard seront appliqués, le cas échéant. *L'Actualité*, *Les idées de ma maison*, *Coup de pouce*, *Magazine 5-15*, *Les Débrouillards*, *Les Explorateurs*, *Minimag*, *J'apprends à lire* et *Protégez-vous* ainsi que le magazine *Véro* sont à votre disposition.

Prenez note qu'à partir du mois de janvier 2020, certaines revues ne seront pas renouvelées et la revue pour ados, *Cool*, sera disponible.

## Dons de livres

Le comité de la bibliothèque remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont fait des dons de livres.

Nous invitons la population à continuer à nous faire des dons de livres. Nous acceptons les livres en



16

bon état de moins de 10 ans pour la littérature adulte et de moins de 20 ans pour la littérature jeunesse. Vous pouvez venir porter vos dons aux heures d'ouverture régulières de la bibliothèque.

## Conférences

Conférences à venir en janvier et février 2020; surveillez notre page Facebook.

## L'heure du conte

L'heure du conte à venir en janvier et février 2020; surveillez notre page Facebook.

## Bénévoles

Nous voulons souhaiter la bienvenue à nos nouveaux bénévoles, soit Michel Plourde et Lucette Savoie.

## Dons de jeux de société et casse-tête

La Bibliothèque municipale de Colombourg est à la recherche de casse-tête et de jeux de société. Vos dons seraient les bienvenus!



## Une naissance, un livre

Saviez-vous que lorsque vous inscrivez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque municipale, vous recevez un beau sac rempli de belles surprises, la trousse du parfait bébé-lecteur? Pour plus de renseignements, venez nous voir à la bibliothèque.

**Charlène Corbeil**  
**Sylvie Paquin**  
 Responsables de la bibliothèque

## Le chemin de crèches de Noël Édition 2019



Activité pour toute la famille!

Le dimanche **15 décembre**, vous êtes tous conviés à parcourir les rues de Macamic avec nous pour découvrir les chefs-d'œuvre de Noël, en groupe, chantant ensemble des airs de Noël. Le départ se fera à **18 heures** de l'église de Macamic.

Comme les années passées, nous vous invitons à participer à notre chemin de crèches et par la même occasion, à contribuer à répandre l'esprit de Noël dans notre ville.

L'idée est d'exposer une crèche à l'extérieur ou visible de l'extérieur. Prenez plaisir à la fabriquer, à la peindre ou tout simplement à l'installer. Vous sentirez vite la magie de Noël chez-vous!

**Il est nécessaire de vous inscrire afin d'inclure votre crèche dans le parcours.** Les inscriptions se font à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Vous pouvez vous inscrire sur place ou en téléphonant à Charlène Corbeil au 819 782-4604, poste 275. Il est important de laisser vos coordonnées sur la boîte vocale afin de nous informer de **votre adresse** pour vous ajouter au parcours.

**POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : 819 782-4604, poste 275 (Charlène)**

**Le comité de la bibliothèque**

## Sports, loisirs et vie communautaire

Service des loisirs, de la culture et de  
la vie communautaire

819 782-4604, poste 230

[cdubois.macamic@mrcao.qc.ca](mailto:cdubois.macamic@mrcao.qc.ca)

Suivez-nous sur :



Loisirs Macamic



Loisirs Colombourg

### Cuisine collective

La cuisine collective remercie le Club Lions de Macamic pour sa généreuse contribution financière pour l'achat d'un malaxeur (bateur sur socle) pour faciliter les activités de cuisine.

Les membres de la cuisine collective de Macamic vous disent MERCI!



### Messes célébrées durant le temps des Fêtes

#### Vendredi 20 décembre

14 heures - CHSLD Macamic

#### Lundi 23 décembre

19 heures - Laferté

#### Mardi 24 décembre

18 heures - Authier

20 heures - Taschereau

22 heures - Macamic

24 heures - Poularies

#### Mercredi 25 décembre

11 heures - La Sarre

#### Jour de l'An

Lundi 30 décembre, 19 heures - Authier

Mercredi 1<sup>er</sup> janvier, 9 heures 30 - Poularies

Jeudi 2 janvier, 19 heures - Macamic



Activités mensuelles du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Macamic <b>DÉCEMBRE 2019</b>					
Mois de décembre 2019	Pavillon Le Séjour	Centre Joachim-Tremblay	Bibliothèque de Macamic	Bains libres et autres	Secteur Colombourg
1				Prendre note qu'il n'y aura pas de bains libres en décembre	
2	18 h - Mak Danse	13 h 30 - Danse en ligne 19 h - Dek Hockey			
3	19 h - Badminton et tennis de table	17 h - BMX			
4		18 h - Cuisine collective			13 h - Baseball poche
5	18 h 30 - Baseball intérieur 20 h 15 - Badminton et tennis de table	17 h - BMX			
6		19 h - Maison des jeunes	19h - L'heure du conte		
7					
8					
9	18 h - Mak Danse	13 h 30 - Danse en ligne 19 h - Dek Hockey			
10	19 h - Badminton et tennis de table	17 h - BMX			
11		18 h - Cuisine collective			13 h - Baseball poche
12	18 h 30 - Baseball intérieur 20 h 15 - Badminton et tennis de table	17 h - BMX			
13		19 h - Maison des jeunes			
14					
15					
16	18 h - Mak Danse	19 h - Dek Hockey			
17	19 h - Badminton et tennis de table	17 h - BMX			Tournoi baseball poche Centre communautaire de Colombourg

Mois de décembre 2019	Pavillon Le Séjour	Centre Joachim-Tremblay	Bibliothèque de Macamic	Bains libres et autres	Secteur Colombourg
18		18 h - Cuisine collective			13 h - Baseball poche
19	18 h 30 - Baseball intérieur 20 h 15 - Badminton et tennis de table	17 h - BMX			
20		Soirée Cinéma / pyjama 18 h - Cinéma enfants 20 h 30 - Cinéma famille Salon des Anciens 19 h - Maison des jeunes / Party des fêtes			
21					
22	<b>Congé des Fêtes</b> Fermé du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement	<b>Congé des Fêtes</b> Fermé du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement	<b>Congé des Fêtes</b> Fermé du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement		
23					
24					
25					
26					
27					13 h 30 - Activité de raquettes Montagne à FRED Colombourg (chemin du Petit Un)
28					
29	<b>Match Huskies &amp; Foreurs Val-d'Or</b> Incluant le transport et une entrée 1 adulte - 20 \$ 1 étudiant - 12 \$ Entrée gratuite pour les enfants âgés jusqu'à 12 ans. L'enfant doit être accompagné d'un adulte. Pour inscription et réservation au 819 782-4604, poste 230				
30					
31					

Carole Dubois, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire – 819 782-4604, poste 230

Charlène Corbeil, responsable bibliothèque, culture & loisirs – 819 782-4604, poste 275

Myriam Audet, Mak Danse – 819 339-8707 / Jenny Rivard, zumba – 819 339-2163

Mélanie Brunet, Dek Hockey – 819 782-4900 / Suzanne Nantel, baseball poche – 819 333-9636



Points de vente disponibles pour  
vous procurer les chandails :  
Centre Joachim-Tremblay  
Marché Tradition  
Bibliothèque de Macamic



# *Encouragez la Campagne de financement Skatepark & Jeux d'eau*

Commission des loisirs de la Ville de Macamic



Mirko Plante  
Crédit photo : Mme Johanne Moore



## Comptoir familial

Le comptoir familial de Macamic est situé dans un local au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay. Il existe grâce aux dons que la population nous fait, soit des vêtements, de petits articles ménagers et autres. Apportez-y les articles dont vous n'avez plus besoin. Une boîte de dépôt est disponible à l'extérieur afin de faciliter les dons, en dehors des heures d'ouverture.

N'hésitez pas à venir nous visiter, nous avons de quoi vous habiller de la tête aux pieds, et ce, pour tous les âges, pour hommes, femmes et enfants.

Les heures d'ouverture sont :

**Mardi** : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

**Mercredi** : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

**Jedi** : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

Questions ou information :

819 782-2601

819 782-4239

819 782-2222

**Source : Le Club Lions de Macamic**

## Festivitas... Un spectacle qui rassemble les familles

Une dame très bien connue en Abitibi-Ouest fait partie de la grande famille de la Troupe À Cœur ouvert depuis 2005, à l'époque du Paradis du Nord; madame Jeannine Journeault s'implique toujours dans l'organisation en donnant bénévolement du temps à la confection des costumes et à diverses autres tâches.

Comme elle, plusieurs personnes en Abitibi-Ouest font partie de cet organisme. Dans Festivitas, on compte des gens de Taschereau, Villebois, Macamic, Authier-Nord, Normétal, Dupuy, Palmarolle, Ste-Germaine, Colombourg, etc. Deux jours par semaine, ces gens se rassemblent pour pratiquer les chorégraphies, les textes et les chansons afin que le spectacle soit à la hauteur des attentes du metteur en scène et du public.

Pour une 3<sup>e</sup> année, Festivitas revient en force du 19 au 29 décembre prochain. Vous trouverez tous les détails et les informations sur le site Internet de la Troupe au : [www.latroupeacoeurovert.com](http://www.latroupeacoeurovert.com)

## Rubrique informative

**BRIGADE DES POMPIERS  
VOLONTAIRES  
73, rue Principale  
MACAMIC, Qc**



Encore une fois, nous n'y échapperons pas, l'hiver a déjà commencé à frapper à nos portes. Il faut donc penser à sortir nos pelles, souffleurs à neige, grattes... Comme tout imprévu n'arrive pas toujours que chez les autres, il faut prévoir une facilité d'accès aux services d'urgence tels que pompiers, ambulanciers et policiers, en déneigeant correctement votre entrée de cour ainsi que les accès de la maison (portes, galeries...).

Qui dit hiver, dit aussi température froide. Pour remédier à cela, beaucoup de personnes ont recours au bon poêle à bois pour chauffer leurs maisons. Il est important de laisser une bonne distance entre le poêle à bois et tout objet qui se

trouve à proximité, au minimum : un mètre. Vient avec le chauffage au bois, le ramonage. Un bon ramonage permet de décoller les résidus qui se trouvent sur les parois intérieures de la cheminée et en permet un meilleur fonctionnement.

L'on a beau avoir le meilleur poêle à bois, une cheminée en excellent état et bien ramonée, mais si les tuyaux qui relie le poêle à bois à la cheminée ne sont pas en bon état, le danger d'incendie persiste.

Il arrive, à l'occasion, qu'au moment de repartir le feu dans le poêle, la fumée revient dans la maison au lieu d'être aspirée par la cheminée qui peut être redevenue trop froide. Pour remédier à cela, ouvrir, quelques instants, une fenêtre située près du poêle peut s'avérer une bonne solution.

Le mois de décembre est aussi le mois des décorations de Noël. Pour ce qui est de l'extérieur, certains sont souvent tentés d'illuminer énormément. Il est donc très important d'éviter une surcharge électrique. Un circuit de

15 ampères peut atteindre 1 500 watts. Il est préférable de limiter à 1 300 watts la consommation énergétique afin de pouvoir l'utiliser plusieurs heures.

Si vos rallonges électriques sont chaudes ou s'enfoncent dans la neige, c'est que le circuit est surchargé. Il vous faudra donc enlever quelques décorations ou utiliser des ampoules au DEL dont la consommation énergétique est moindre, tout en vous permettant ainsi d'augmenter le nombre de lumières. Ces ampoules ont également une durée de vie plus longue.

Lors de l'installation de vos décorations de Noël nécessitant l'énergie électrique, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, vérifiez-en l'état. Si le fil est brisé, il est préférable de le jeter plutôt que de tenter de le réparer. Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, vos lumières décoratives doivent être homologuées CSA ou ULC.

## **Le sapin de Noël naturel**

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;

- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur telle qu'une plinthe électrique et davantage d'un foyer;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Afin que vous puissiez bien dormir sur vos deux oreilles, souvenez-vous de l'importance d'avoir un ou des détecteurs de fumée *fonctionnels*. Rappelez-vous que dans la nuit du vendredi 8 novembre dernier, deux personnes ont perdu la vie dans un incendie à Lachine, dans la région de Montréal. La question que l'on peut se poser est : Y avait-il un détecteur de fumée; si oui, était-il fonctionnel?

Passez un Joyeux temps des Fêtes, soyez prudents et surtout :

***Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!***

**Roger Alain  
Dir. adjoint**



## Le calendrier des activités

<u>Décembre</u>	15	Chemin de crèches de Noël à Macamic. Départ à 18 heures de l'église de Macamic
	24	Messe de Noël à 22 heures à l'église de Macamic
<u>Janvier</u>	5	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire, à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	8	Réunion du Cercle de Fermières Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, <b>exceptionnellement</b> à 13 heures 30
	13	Réunion du conseil municipal à 19 heures
<u>Février</u>	2	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire, à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	3	Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle municipale du secteur Colombourg
	12	Réunion du Cercle de Fermières Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures

## Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **émis sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

### Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures  
Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures  
19 heures à 20 heures 30

### Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures  
18 heures 30 à 20 heures 30  
Mercredi : 14 heures à 16 heures  
18 heures 30 à 20 heures 30  
Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30  
Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 13 février 2020, **la date limite pour apporter vos textes est le 17 janvier 2020**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [journalvillemacamic@hotmail.com](mailto:journalvillemacamic@hotmail.com)

## eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

**POUR NOUS JOINDRE****SERVICES D'URGENCE 24/24**

<b>Police - Ambulance - Incendie</b>	<b>9-1-1</b>
<b>Bris d'aqueduc ou d'égouts</b>	<b>819 782-4604, poste 5</b>

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604**

ou par courriel à [macamic@mrcao.qc.ca](mailto:macamic@mrcao.qc.ca)

**ADMINISTRATION** (*Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines*)

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Eric Fournier	Directeur général	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

**TRAVAUX PUBLICS** (*Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts*)

Mathieu Séguin	Directeur des travaux publics	224
----------------	-------------------------------	-----

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

(*Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances*)

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benôit Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233
SPCA Abitibi-Ouest	Gestion animalière (licences, errance, nuisances, etc.)	301-7555

**SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

(*Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire*)

<b>Info-Loisirs</b>	<b>Horaire des activités</b>	<b>2</b>
Carole Dubois	Directrice loisirs, culture et vie communautaire	230
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
Charlène Corbeil	Responsable bibliothèque, culture et loisirs	275
Sylvie Paquin	Responsable bibliothèque Macamic	274
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre		333-2377
Service d'incendie		221

**AUTRES SERVICES**

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-2404
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

**[WWW.VILLEMAMIC.QC.CA](http://WWW.VILLEMAMIC.QC.CA)**

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET DE JEUX D'EAU

### PARTENAIRES

**DIAMANT - JEUX D'EAU**  
ILEC INDUSTRIES - RADIATEUR J.M.T.  
**DIAMANT - SKATEPARK**  
DMC SOUDURE

**PARTENAIRE DE LA REUSSITE**  
DESJARDINS CAISSE DE L'ABITIBI-OUEST  
CN

**PARTENAIRES DE LA JEUNESSE**  
MME LINA LAFRENIÈRE  
LES MARCHÉS TRADITION GRENIER  
M. ROY ÉLECTRIQUE LA SARRE  
BRANDSOURCE AMEUBLEMENT OUELLET  
GROUPE ROBITAILLE VALEUR MOBILIERE  
DESJARDINS

**PARTENAIRES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE**  
MME SUZANNE BLAIS, DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST  
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI  
MÉTAL MARQUIS INC.  
M. SYLVAIN TRUDEL  
FROMAGERIE LA VACHE À MAILLOTTE  
VARIÉTÉS COLAR INC. (CLAUDIA DENIS,  
PHARMACIENNE)  
BMR MACAMIC  
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

**COLLABORATEURS**  
BURO CONCEPT LA SARRE  
FERME C.J.G. STAMCO ENR.  
M. DANIEL TÊTREAU  
LA FERME NATURELLES  
CONSTRUCTIONS SERGE BRETON INC.  
JEAN COUTU - VARIÉTÉS BJS INC.  
NICOL AUTO INC.  
MME ANNETTE LEBEL  
PROULX & GENESSE  
LAROSE & LAROSE INC.  
BOULANGERIE NORMÉTAL INC.  
M. PIERRE DUFOUR, MINISTRE DES FORÊTS, DE LA  
FAUNE ET DES PARCS

### CONTRIBUTION DU MILIEU (DONS ET COMMANDITES)

80 000

70 000

60 000

50 000

40 000

30 000

20 000

10 000